

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 AOUT 2020

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 3 août 2020, sous la présidence de Monsieur Daniel JENNEPIN, Maire (Excusés : POUDOU Vincent (Pouvoir à JENNEPIN Daniel), LABRANCHE Céline (Pouvoir à VENTRICE Aurore), ANDRE Serge (Pouvoir à DEBOST Pascal). Secrétaire de séance : NAVOISEAU David) a pris les décisions suivantes :

### ABANDON DES LOYERS – DECISION DEFINITIVE

- a voté par 18 voix pour, la suppression des loyers pour la Société VENTRICE -172 Zone d'Activités les Benoits – 71470 ROMENAY, pour les mois d'avril et mai 2020 en raison de la pandémie COVID-19.
- a voté par 12 voix pour, 7 absentions, la suppression des loyers pour la Maison Médicale – 2 Chemin du Champ Bressan – 71470 ROMENAY, pour les d'avril et mai 2020 en raison de la pandémie COVID-19.
- a décidé par 15 contre, 3 absentions, 1 pour, que les loyers des mois d'avril et mai 2020 de la Société CPC FROID – 172 Zone d'Activités – 71470 ROMENAY, sont maintenus.

### ELECTION SENATORIALE – RECTIFICATION DE L'ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMENAY

- a procédé à l'élection des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020 :
  - Délégués titulaires : Natalie DAMAY VISSUZAINÉ, Daniel JENNEPIN, Catherine DANJEAN, Roger DONGUY, Ginette GALLAND
  - Délégués suppléants : Pascal DEBOST, Maud CLERC, Serge ANDRE

### ELECTION DES DELEGUES AU CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE

- a procédé à l'élection des membres du CCAS, ont été élus :
  - Daniel JENNEPIN, Danielle LANGERON, Serge ANDRE, Ginette GALLAND, Catherine RUE, Gérard MANIN, Simone MEUNIER, Lucien PHILIPPE, Sandrine FLATTET, Joëlle VERNET

### REMPLACEMENT DES PORTAILS DES DEUX PORTAILS DE LA COUR DE L'ECOLE - ETUDE DU DEVIS

- a décidé, 19 voix pour, de retenir le devis de M. Richard MORNAY – Serrurerie-Métallerie – 81, Impasse de daissiat 71470 ROMENAY d'un montant de 3 200 € HT pour les deux portails.
- autorise M. le Maire à signer le devis et passer commande.

### CIMETIERE – CARRE MILITAIRE – DEVIS RECOLLEMENT DE STELES :

- a décidé, 19 voix pour, de retenir le devis des Pompes Funèbres – Marbrerie JANIN – 503, Rue du Moulin 71290 ABERGEMENT DE CUISERY, pour le recollement deux stèles (150 € pour une stèle) soit pour un montant de 300 € TTC.

### AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

- a pris connaissance des demandes de déclaration préalable déposées par :
  - M. VACLE Michel pour réfection de toit située « 2964, route de Louhans » (Accord tacite).
  - M. THENOZ Anthony pour travaux de rénovation ancien bâtiment située « 1965, Route des Alpes » (Accord tacite)
  - M. MICHEL René pour pause clôture grillage située « 1220, Route de Corcelles » (Accord tacite).
  - M. GALINIER Régis pour édification clôture parpaings située « 4, Impasse des Charmilles » (Accord tacite)
  - M. LOUP Travis pour réfection de toit située « 3824, Route des Alpes » (Accord tacite).
  - M. FONTAINE Christophe pour aménagement de combles située « 4971, Route de Louhans » (Accord tacite).
  - Mme BOIRIN Stéphanie pour construction d'un muret + grillage située « 2929, Route de Bicheniche » (Accord tacite).
  - M. GUSCIGLIO Pascal pour construction d'une piscine située « 1151, Route de Villaroux ».
  - SOLEIL VERT pour installation de panneaux photovoltaïques située « 5323, Les Mouches – 164, Chemin du Clou ».
  - M. BENRETIMA FEYRIT Abdel pour réhabilitation située « 409, Route de la Chapelle Thècle ».
  - M. MUSSARD Joseph Stéphane pour isolation mais par l'extérieur située « 766, Route de Sermoyer ».
  - COVAGE S&L – 95, Rue Pouilly Loché – 71000 MACON – pour installation Baie OUTDOOR THOFO et fourreaux Télécom située « Rue des Barres » + « Avenue de la Gare – Route des Alpes » + « Route de la Troche ».
- a pris connaissance de certificat d'urbanisme d'information déposée par M. MACHEREY Yann pour la parcelle située « 98, Impasse du Loup ».

### A PRIS CONNAISSANCE

- du dossier des distributions de subventions pour les associations de la commune de ROMENAY, a délibérer lors du prochain conseil municipal.
- 5 paires de volets enlevés par M. CATALA pour réfection et peinture pour un montant de 600 € la paire.
- pour information, l'équipe municipale qui est en charge de la communication ont reçu 2 sociétés, qui ont présentés chacune un devis pour la création d'un site internet pour la Commune de ROMENAY. Le choix du prestataire se fera au prochain Conseil Municipal.
- de la demande de M. le Maire à réfléchir sur la délivrance du Certificat de conformité pour l'assainissement collectif fait par la Mairie, pour que ce service soit effectué par un organisme spécialisé dans cette compétence.
- de prendre de nouvelles dispositions pour l'étang de la Châgnes, concernant les dégradations et fréquentations.
- que les toilettes publiques soient ouvertes en permanences, voire pour changer le système d'ouverture, afin d'éviter toutes dégradations.
- de la date de la prochaine réunion du conseil municipal fixée le 07.09.2020

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE,  
Daniel JENNEPIN

